



## OFFRE DE STAGE

### *Mise en œuvre du schéma d'accès au Parc national des Calanques et contribution aux avis sur le schéma de cohérence territoriale métropolitain*

**Domaine** : maîtrise d'ouvrage et pilotage de projets en mobilité, planification de l'urbanisme

**Niveau d'études** : bac + 5

**Lieu** : Marseille, 141 avenue du Prado 13008

**Organisation** : temps plein et sur site

**Date limite de candidature** : 15/03/2024

**Date de début du stage** : 01/04/2024

**Durée du stage** : 4 mois

#### **1. Descriptif de l'employeur : EPPNCal**

Le Parc national des Calanques (**PNCaI**), désigne à la fois l'aire géographique protégée tant au titre de la biodiversité (**cœur de Parc national**) qu'au titre du paysage (site classé), et la structure chargée de sa gestion : l'établissement public du parc national (**EPPN**), chaque parc national français ayant son EPPN local.

Le PNCaI est le 10e parc national français, créé en 2012. Aux portes de la deuxième plus grande agglomération du pays, le seul parc péri-urbain terrestre et marin d'Europe, doit concilier la protection de ses sites naturels (et son patrimoine culturel) à leur ouverture à un public toujours croissant. Cette configuration confronte le PNCaI à des problématiques de sur-fréquentation et des

enjeux de lisibilité de son territoire, auquel le public accède par divers modes de déplacement. On compte 3 millions de visiteurs par an à terre et en mer.

Le PNCal offre une biodiversité remarquable avec 140 espèces terrestres animales et végétales protégées, 60 espèces marines patrimoniales et un patrimoine historique, culturel, matériel et immatériel, d'une très grande richesse (typologique et chronologique). C'est cet ensemble unique d'écosystèmes terrestres et marins, littoraux et forestiers, et de spécificités culturelles que l'EPPNCal a pour mission de protéger et de valoriser pour les résidents, les usagers, les visiteurs ainsi que pour les générations futures.

#### Périmètres du PNCal

- Cœur terrestre : 8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat).
- Cœur marin : 43 500 hectares.
- Aire d'adhésion : 2 600 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune).
- Aire maritime adjacente : 97 800 ha.

Cartes des périmètres :

- [https://catalogue.parcnational.fr/data/pncal/decret\\_web.jpg](https://catalogue.parcnational.fr/data/pncal/decret_web.jpg)
- [https://catalogue.parcnational.fr/data/pncal/vocation\\_web.jpg](https://catalogue.parcnational.fr/data/pncal/vocation_web.jpg)
- <https://www.calanques-parcnational.fr/sites/calanques-parcnational.fr/files/thumbnails/image/carte-calanques-marseille-cassis-la-ciotat-3000x1733.jpg>

L'EPPNCal a ses services répartis en 3 pôles thématiques :

- Le pôle Connaissance scientifique (PCS)
- Le pôle Accueil des publics et mobilisation citoyenne (PAPUMOC)
- Le pôle Aménagement du territoire, gestion et paysage (PATGP)

La/le stagiaire effectuera son stage auprès du responsable du PATGP.

## **2. Principales missions du stage**

La/le stagiaire assistera le responsable du PATGP et les chargés de missions du pôle ATGP sur deux projets :

- Suivi et mise en œuvre **du Schéma d'accès** au Parc national
- Contribution aux avis du PNCal sur le **schéma de cohérence territoriale** (SCoT) métropolitain en cours d'élaboration

#### • **Le Schéma d'Accès au PNCal**

Le schéma d'accès au Parc national des Calanques est une étude conduite entre 2016 et 2020, commandée par l'EPPN et réalisée par un groupement de bureaux d'études. Ce document identifie 5 portes d'accès majeures au cœur de Parc : Littoral Sud ; Cayolle (Sormiou) – Baumettes (Morgiou) ; Luminy ; Logisson (La Gardiole) ; Port-Miou (Cassis).

Le Schéma d'accès prévoit diverses actions (recueil de préconisations et propositions d'aménagement) à mettre en œuvre pour chacune des portes d'entrée, dans le but de :

- Améliorer et développer l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, modes actifs) de manière à réduire la dépendance à cette dernière pour accéder au Parc
- Réduire l'emprise de la voiture dans et aux abords du Parc permettant notamment de reconquérir les sites naturels dégradés
- Et enfin améliorer l'expérience visiteur globale (facilité d'accès, lisibilité de la zone, sécurité, information...)

<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/schema-dacces>

Depuis 2020, la mise en œuvre Schéma d'accès a débuté. Des premiers aménagements ont été réalisés par différents maîtres d'ouvrage.

Cette démarche s'inscrit dans le contexte suivant :

- pluralité des acteurs concernés du fait de la mosaïque foncière du territoire du Parc et de la répartition diffuse des compétences des différents acteurs publics ;
- pluralité des typologies d'opérations prévues par le Schéma (travaux de voirie, constructions, études, arrêté réglementaire, aménagement léger et/ou provisoires, et nudges) ;
- l'enchevêtrement des projets et initiatives conduits en parallèle et intéressant l'accès au Parc.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 (les épreuves de voiles, et certains matches de foot, à Marseille), le préfet a pris le pilotage de la mise en œuvre, et le PNCaI est le garant de la vision globale.

Le stagiaire participera au rôle du PNCaI comme garant de la vision globale, notamment lors des réunions, et à celui de maître d'ouvrage de certains aménagements.

On notera également que tout aménagement en cœur de Parc national est soumis à un avis de l'établissement public (EPPN). Un chargé de mission instruction travaux au PATGP est en charge de ce volet.

- **Contribution aux avis du PNCaI sur le schéma de cohérence territoriale métropolitain en cours d'élaboration**

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la métropole Aix-Marseille Provence est en cours d'élaboration.

Il doit être compatible avec la charte du PNCaI. A ce titre, l'établissement public PNCaI est une personne publique associée. Le PNCaI a déjà fourni à la Métropole AMP un avis sur état initial de l'environnement, le diagnostic et le PADD. Il a également fourni une note d'enjeu, puis un premier avis sur le document d'orientation et d'objectif, pièce prescriptive.

Le stagiaire contribuera à préparer l'avis officiel du PNCaI sur le DOO et les pièces graphiques, notamment sur la base des avis déjà fournis.

Ainsi, les principales tâches du stage sont :

- Pilotage de projets, dans le cadre du schéma d'accès en lien avec les partenaires publics externes : l'EPPN est en compétence sur quelques projets, mais il est garant de l'approche globale, sur son territoire ou à ses abords
- Mise à jour des outils de suivi de la mise en œuvre du schéma d'accès : planning, tableau Excel détaillé, représentations cartographiques et diaporamas, bilans à communiquer...
- Appropriation des documents provisoires de constitution du SCoT en cours d'élaboration, de la Charte du PNCaI, et des avis précédents du PNCaI
- Participation aux réunions sur le SCoT, préparation des avis du PNCaI sur le SCoT
- Le stagiaire pourra ponctuellement être amené à travailler, avec des chargés de missions du pôle ATGP, sur d'autres opérations pour lesquelles le PNCaI est maître d'ouvrage : bâtiments, sentiers, éclairage public, arrachage d'espèces végétales envahissantes, ...

### **3. Profil recherché**

Des connaissances dans :

- aménagement, urbanisme, géographie
- mobilité
- politiques urbaines
- droit
- mais aussi éventuellement économie, science politique, sociologie et anthropologie

Savoir-faire :

- Très bonne organisation
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word et Excel)
- Analyse de document, synthèse et ordonnancement
- Suivi de projet multi-échances, multi-échelles et multi-partenaires

Savoir-être :

- Rigueur, précision, organisation, méthode
- Aptitude au travail en équipe
- Autonomie
- Bon relationnel

#### **4. Modalités de candidature et de recrutement**

Un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation sont à adresser par mail à [recrutement@calanques-parcnational.fr](mailto:recrutement@calanques-parcnational.fr) avec pour objet « **Candidature stage PATGP 2024 / accès et SCOT** ».

Les candidat/es pré-sélectionné/es seront contacté/es dans un délai d'une semaine pour un échange avec le tuteur de stage.